



**MASTER PROFESSIONNEL
LANGUES ET TECHNOLOGIES**

**GUIDE DES ÉTUDES
ANNÉE 2020-2021**

Département de Langues
et Langues appliquées

Master Professionnel
Langues et Technologies

CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS 2

21, rue Saint-Louis

62200 BOULOGNE-SUR-MER

Direction du Master : Jacqueline BEL
Courriel : Jacqueline.Bel@univ-littoral.fr

Secrétariat pédagogique : Nathalie CLEMENT
Tél. : 03 21 99 41 64
Courriel : Nathalie.Clement@univ-littoral.fr

Président de Jury : Eric DUVOSKELDT

PRÉSENTATION DES ÉTUDES DE MASTER PROFESSIONNEL LT

**Le Master Professionnel Langues et Technologies est un cursus complet
qui offre des débouchés professionnels nombreux et variés**

Le Master Professionnel Langues et Technologies est un diplôme de niveau bac + 5 qui se déroule sur deux ans. Durant ces deux années de formation complémentaires les étudiants acquièrent les connaissances et les savoir-faire permettant d'accéder directement au marché de l'emploi.

1. Présentation de la formation

La formation est fondée sur la complémentarité de l'université et de l'entreprise ; elle se compose d'enseignements théoriques et de stages en entreprise. Elle associe des connaissances en langues étrangères à l'utilisation de nouvelles technologies et des savoirs requis dans l'exercice des métiers sur lesquels elle débouche.

La première année de Master Professionnel Langues et Technologies initie les étudiants à plusieurs spécialités préparant à différents types de métiers et se conclut par un stage. En deuxième année, quatre parcours sont possibles : la mention « Langues et Entreprises », la mention « Traduction technique », la mention « Rédaction technique » et la mention « Ingénierie éditoriale ». Un stage de 6 mois, dont 2 obligatoirement à l'étranger, garantit la professionnalisation.

Cette formation à reconnaissance internationale applique le système de crédits européens ECTS.

Les études de Master Professionnel Langues et Technologies s'adressent principalement, **mais pas exclusivement**, aux étudiants linguistes issus de Langues Étrangères Appliquées ou de LCE allemand, anglais, espagnol, néerlandais ayant appris au moins deux langues étrangères et désireux de se diriger vers les métiers de l'entreprise (import-export, tourisme, commerce international, etc...) des langues, de la rédaction technique ou de l'ingénierie éditoriale plurilingue.

Le Master Professionnel Langues et Technologie permet ainsi de trouver un emploi dans les métiers de l'entreprise, de l'ingénierie linguistique, de la terminologie d'entreprise, de la rédaction technique – dans les domaines de l'industrie, de l'Internet, du tourisme ou de la culture –, la conception de documentation, la traduction de logiciels, la documentation et la communication, les sciences et techniques du tourisme, les métiers de l'édition, de la traduction littéraire, liste non exhaustive...

Le Master Langues et Technologies vise à la fois l'approfondissement des connaissances sur l'entreprise, le perfectionnement en langues (au sens large du terme) et l'acquisition de connaissances dans le domaine des nouvelles technologies, permettant entre autres l'utilisation d'outils d'aide à la traduction et à la rédaction technique, de systèmes de traduction automatique, la création et la gestion de dictionnaires spécialisés informatisés, l'utilisation du langage HTML pour la réalisation de documents diffusés sur le Web, l'utilisation de logiciels d'édition.

Deux axes, deux objectifs complémentaires

Les enseignements dispensés se regroupent autour de deux axes, l'étude des langues et l'acquisition de compétences et de savoir-faire en liaison avec les spécificités du Master Professionnel Langues et Technologies.

Langues

En Master 1 et 2, les langues enseignées sont l'anglais, l'allemand et l'espagnol. S'y ajoute un stage intensif de néerlandais qui représentera un atout non négligeable auprès des futurs employeurs.

En Master 1, l'accent est mis sur l'approfondissement de la connaissance de la civilisation des pays dont les langues sont étudiées et le perfectionnement de la pratique de la traduction écrite (version/pratique de la langue écrite) et orale (version) de textes à caractère technique, tels qu'on les trouve dans une revue spécialisée « grand public » (Domaines : économie, vie sociale, transports, environnement, droit, santé, nouvelles technologies, etc.). À cet effet, on apprend à dominer les outils d'aide à la traduction (dictionnaires, glossaires, etc.), ainsi que les problèmes généraux de traduction.

En Master 2, seule la traduction langue source étrangère-langue cible maternelle est pratiquée, conformément à la déontologie de la traduction. Au cours des deux années, les étudiants sont initiés à la pratique de la traduction assistée par ordinateur (TAO) et à l'utilisation de l'Internet dans le domaine de la traduction.

Matières spécifiques

En Master 1, elles intéressent les domaines concernant les quatre parcours proposés, ainsi que des enseignements spécifiques comme l'informatique (outils d'aide à la traduction), la culture scientifique et la recherche documentaire, la communication et la négociation interculturelles, la logistique des entreprises, l'Économie européenne, la création d'entreprise.

En Master 2, elles se concentrent sur les quatre parcours.

Quatre parcours

Dès la première année de Master, les étudiants sont initiés à quatre parcours, et ont la possibilité de valoriser celui/ceux qu'ils ont choisi(s) lorsqu'ils effectuent leurs stages.

Ces quatre parcours sont :

- La traduction technique
- La rédaction technique
- L'ingénierie éditoriale plurilingue.
- Langues et Entreprises

De nombreux débouchés : quelques exemples

En principe, l'étudiant aura choisi un parcours en fonction des débouchés spécifiques que celui-ci offre. Mais il n'y a pas de cloisonnement rigide, et un glissement d'un type de métier à un autre est le plus souvent possible. Pour plus de commodité, on peut distinguer cependant en théorie :

Parcours 1

Traducteur technique :

- **Caractéristiques**

Traduit un texte technique d'une langue source vers une langue cible, sa langue maternelle. Par "technique", on entend toute spécialité (économie, droit, sciences humaines, électronique, chimie, informatique, arts, musique, photographie, sport, etc.). Le degré de technicité peut être très variable, du document destiné au grand public à l'article concernant des spécialistes, en passant par des brochures, notices, modes d'emploi, prospectus, catalogues, etc.

Le plus souvent, des recherches préalables d'informations et de documentation dans les deux langues sont indispensables. La compétence en recherche documentaire s'acquiert dès la première année de Master LT.

Le travail est à remettre dans les délais négociés avec le client.

- **Compétences requises**

Comprendre le document, l'analyser, le traduire avec précision et fidélité, en respectant aussi bien son style que le degré de technicité de son vocabulaire.

Maîtriser au départ au moins quelques domaines techniques.

- **Conditions d'exercice**

Travail en indépendant ou dans un cabinet comme salarié.

Traducteur-relecteur, traducteur-réviseur :

- Les caractéristiques, compétences et conditions d'exercice sont les mêmes que celles de traducteur technique.
- En principe, il existe des différences précises entre les deux fonctions :
 - le relecteur vérifie la qualité linguistique, technique et traductionnelle des traductions qui lui sont confiées, mais ne corrige que les fautes de langue. Il signale simplement les éléments qui lui semblent curieux, obscurs, etc.
 - le réviseur, qui a en général une expérience ou une compétence particulière et supérieure, garantit la qualité parfaite, est donc amené à corriger, mais aussi modifier, compléter le travail qui lui a été confié.

Traducteur expert assermenté près de la cour d'appel :

- Les caractéristiques, compétences et conditions d'exercice sont les mêmes que celles de traducteur technique.
- Il faut noter que les domaines abordés ne se limitent absolument pas au droit, mais peuvent concerner toutes les techniques, et même les arts et le sport.

Terminologie :

- **Caractéristiques**

Rassemble la documentation existante. Dépouille et analyse les informations. Réalise des études dans le domaine linguistique. Rédige des glossaires et constitue des banques de données informatiques à l'usage des traducteurs.

- **Compétences requises**

Maîtrise de plusieurs langues ainsi que des techniques de traitement informatique des données.

- **Conditions d'exercice**

Bureaux de traduction ou télétravail.

Parcours 2

Rédacteur de notices techniques, de prospectus, brochures, catalogues d'exposition, etc. :

- **Caractéristiques**

Analyse et exploite l'ensemble des données techniques caractérisant le produit, le matériel à partir de divers documents, rédige une description détaillée des éléments, clarifie les principes de fonctionnement, préconise les recommandations d'usage.

Adjoint aux textes schémas, croquis, dessins, illustrations explicatifs.

Les secteurs sont très nombreux : généraliste, agronomie, biologie, chimie, électricité, informatique, matériaux, mécanique, transports, tourisme, arts, musique, etc.

- **Compétences requises**

Maîtrise de la rédaction technique, capacité à simplifier, à faciliter la compréhension par des explications ou l'adjonction d'illustrations.

- Conditions d'exercice

Souvent dans un bureau, en équipe, avec des horaires fixes, en entreprise ou dans une société de services.

Parcours 3

Assistant d'édition :

- Caractéristiques

Participe à tout ou partie des opérations préparatoires à l'édition de produits tels que tous types de livres, revues, CD, DVD, d'œuvres d'art, de cartes routières, brochures touristiques, etc. Son rôle peut aller de la conception des œuvres jusqu'à l'élaboration finale de la maquette avec l'auteur, en passant par le choix des illustrations, de la couverture ou de la pochette.

Peut aussi être chargé de négocier des contrats avec les auteurs/adaptateurs de l'œuvre.

Peut enfin être associé à l'élaboration de la stratégie éditoriale.

- Compétences requises

Savoir examiner les produits proposés et se prononcer sur leur édition éventuelle.

Savoir relire, corriger, réécrire.

Savoir réaliser la maquette de mise en page.

- Conditions d'exercice

Travail individuel pour la conception ou la sélection des œuvres ; travail d'équipe pour les prises de décision et les opérations de mise en fabrication.

Les horaires sont soumis à des fluctuations liées aux sorties de livres, prix littéraires, etc.

Directeur littéraire :

- Caractéristiques

Les mêmes que celles de l'assistant d'édition, auxquelles s'ajoute la fonction de coordination des actions des différents collaborateurs et partenaires.

- Compétences requises

Les mêmes que celles de l'assistant d'édition, auxquelles s'ajoutent la capacité de diriger une équipe ainsi que le don de percevoir, voire d'anticiper les goûts, besoins, attentes du public.

- Conditions d'exercice

Les mêmes que celles de l'assistant d'édition.

Parcours 4

Langues et Entreprises : compétences acquises :

Connaître l'entreprise, savoir s'entretenir, se vendre, négocier, s'initier au management de projet, etc... aussi bien en Français qu'en langue étrangère. L'étudiant sera sensibilisé aux différences interculturelles, de façon à appréhender un partenaire commercial étranger.

2. Conditions d'admission

Le Master Professionnel Langues et Technologies 1^{ère} année est ouvert aux titulaires d'une Licence ou équivalent en langues (LCE ou LEA) ayant des connaissances en 2 langues vivantes (anglais, allemand ou espagnol).

Le Master 2 peut accueillir tout diplômé de niveau Master 1 ayant des connaissances en **2 langues étrangères**.

Le Master 2 est également ouvert aux professionnels en activité et aux demandeurs d'emploi remplissant les conditions suivantes : Bac + 4, ancienne Maîtrise, Diplôme d'une ESC, BTS et 5 ans d'expérience professionnelle, Bac + 2 et expérience professionnelle d'au moins trois années dans un métier impliquant des langues.

Validation d'Acquis Professionnels (VAP) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Les étudiants étrangers peuvent y être admis s'ils justifient des diplômes équivalents.

En Master 2, le recrutement se fait sur dossier. Les candidats doivent joindre à leur dossier dûment complété les photocopies de leurs diplômes ainsi que les relevés de notes de chaque année. Le dossier de pré-inscription est téléchargeable sur le site de l'université : http://www.univ-littoral.fr/formation/documents/dossier_master2_lt.pdf

Les étudiants sont sélectionnés en fonction de leurs résultats universitaires dans les matières intéressant plus spécialement le Master Professionnel Langues et Technologies, ainsi que de leur motivation.

Les candidatures sont examinées par une Commission d'admission composée des enseignants de l'équipe pédagogique du Master 2.

3. Organisation des enseignements

Les enseignements de Master Professionnel 1 et 2 sont répartis sur une durée d'une vingtaine de semaines, respectivement de septembre à mars. Des professionnels des métiers considérés interviennent durant l'année en complément des cours dispensés.

4. Une formation professionnelle : le stage

En Master 1, le stage, d'une durée de trois mois minimum à 6 mois maximum, en entreprise ou dans une organisation, en France ou hors de France, doit permettre à l'étudiant d'approcher les réalités professionnelles et d'orienter son choix vers l'un des quatre parcours proposés en deuxième année (Langues et Entreprises, traduction technique, rédaction technique, ingénierie éditoriale plurilingue). Ce stage suppose la signature d'une convention entre l'université et l'entreprise ou l'organisation, convention qui définit clairement le projet de l'étudiant et ses missions ; il suppose aussi des échanges

préalables entre l'étudiant, l'enseignant responsable, choisi par l'étudiant en fonction de ses priorités, et le tuteur professionnel. Le stage donne lieu à un mémoire écrit et à une soutenance orale (s) devant un jury.

En Master 2, un (ou deux) stage(s) d'une durée totale de 6 mois dont 2 au moins à l'étranger doi(ven)t être effectué(s) à plein temps. Il est possible de moduler le stage pour les étudiants issus de la Formation Continue. Le stage fait l'objet d'une préparation dans les premières semaines de cours. Il est suivi par un enseignant responsable et un tuteur en entreprise.

Aucun stage à plein temps ne peut débuter avant la fin des enseignements.

L'objectif des stages est d'acquérir une véritable expérience et de nouer des contacts pour un futur emploi. Les stages doivent donc être de grande qualité.

Toute convention de stage doit être signée par le responsable du Master Professionnel via le secrétariat.

Les stages donnent lieu à un mémoire présenté avec les autres travaux exigés pour l'examen en vue de l'obtention du diplôme, et soutenu en même temps que ces derniers devant le même jury.

CONVENTIONS DE STAGE : VENIR RETIRER LES DOCUMENTS Pstages AU SECRETARIAT AU MOINS UN MOIS AVANT DE DEBUTER LE STAGE.

ORGANISATION DES ÉTUDES DE MASTER LT -1^{ère} ANNÉE

Semestre 7	Enseignements	Horaires	ECTS
UE 1	Langue A		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	12 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
	Enseignements		
UE 2	Langue B		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	12 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
UE 3	Enseignements spécifiques		
	Culture scientifique et technologies et recherche documentaire	08 h 00 06 h 00	1 1
	Informatique : outils d'aide à la traduction	08 h 00	2
	Communication interculturelle	08 h 00	1
	Négociations interculturelles	08 h 00	1
	Communication internationale des Entreprises	08 h 00	1
	Entrepreneuriat d'entreprises	08 h 00	1
UE 4	travaux tuteurés		
	Fiches terminologiques (langues A et B)		2x3
UE 5	Traductologie, terminologie (langue A)	10 h 00	2
Au Choix	Traductologie, terminologie (langue B)	10 h 00	2
	Conduite et suivi de projet touristique	15 h 00	2
	Comptabilité et gestion des organisations touristiques	15 h 00	2
UE 5	travaux tuteurés		
	Fiches terminologiques (langues A et B)		2x3
	Bonus semestriel		
Semestre 8			
UE 6	Langue A		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	12 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
UE 7	Langue B		
	Version écrite	12 h 00	2
	Version orale	12 h 00	2
	Pratique de la langue écrite	10 h 00	2
UE 8	Enseignements spécifiques		
	Culture scientifique et technologies et Rédaction de documents	11 h 00	1
	Informatique : outils d'aide à la traduction	08 h 00	2
	Communication interculturelle	08 h 00	1
	Entrepreneuriat d'entreprises	08 h 00	1
UE 9	Insertion professionnelle		
	Mémoire		5
	Power point		4
UE 10	Traductologie, terminologie (langue A)	10 h 00	2
Au choix	Traductologie, terminologie (langue B)	10 h 00	2
	Marketing et négociation des produits touristiques	15 h 00	2
	Management des organisations touristiques	15 h 00	2
	E Tourisme	15 h 00	2
	Bonus semestriel		

UE 1 et 2 – UE 6 et 7 Langues

PRATIQUE DE LA LANGUE ECRITE (semestre 7) et (semestre 8) ALLEMAND - ANGLAIS - ESPAGNOL 2 ECTS par semestre et par langue

<u>Enseignants</u> : Allemand	P. Després
Anglais	J. Philipps
Espagnol	L. Demeyer

Horaire : 1 h 30/ semaine

Programme :

- Communication d'entreprise en langues étrangères, appliquées aux objectifs de la formation, à la profession. Enrichissement lexical à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en langue.

Bibliographie :

Communiquée pour chacune des langues lors de l'inscription.

VERSION ÉCRITE (semestre 7) et (semestre 8) ALLEMAND - ANGLAIS - ESPAGNOL 2 ECTS par semestre et par langue

<u>Enseignants</u> : Allemand	P. Després
Anglais	J. Michot
Espagnol	A. Perrin

Horaire : 1 h 30/ semaine

Programme :

- Objectif : perfectionnement dans la technique de la version écrite.
- Traduction en français de textes à caractère technique, tels qu'on les trouve dans un quotidien ou dans une revue spécialisée plutôt destinée à un large public qu'aux professionnels . (Domaines : économie, vie sociale, environnement, droit, santé, nouvelles technologies, etc.)

Bibliographie :

Communiquée pour chacune des langues lors de l'inscription.

VERSION ORALE (semestre 7) et (semestre 8) ALLEMAND - ANGLAIS - ESPAGNOL	2 ECTS par semestre et par langue
---	--

Enseignants : Allemand
 Anglais
 Espagnol

P. Després
J. Michot
A. Perrin

Horaire : 1 h 00/semaine

Programme :

- Objectif : acquisition ou développement de réflexes langagiers permettant, après une courte préparation, de traduire oralement un texte en langue étrangère (A et B) en français, avec une correction et une fidélité suffisantes.
- Textes issus des mêmes domaines qu'à l'écrit, mais nettement plus brefs.

Bibliographie :

Communiquée pour chacune des langues lors de l'inscription.

UE 3 et UE 8 Enseignements spécifiques

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (semestre 7) et (semestre 8) 1 ECTS par semestre ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE (semestre 7) 1 ECTS

Culture scientifique et technologique & Rédaction de documents

Enseignant : Philippe Després

Horaire : 8 h 00/semestre 7 ; 9 h 00 /semestre 8

Programme :

- ❑ Face aux changements permanents de l'environnement économique, technique ou social, les entreprises doivent mettre en place des outils de gestion de l'information dans un contexte mondialisé.
- ❑ Du recueil et traitement de l'information brute à la mise en circulation de l'information stratégique ; exercices de rédaction et de mise en forme.

Recherche documentaire

Enseignant : Bibliothèque universitaire

Horaire : 8 h 00/semestre

Programme :

- ❑ Objectif : acquisition et utilisation des outils de recherche, optimisation des procédures
- ❑ Établissement d'une bibliographie sur un sujet donné

INFORMATIQUE : OUTILS D'AIDE À LA TRADUCTION (semestre 7 et semestre 8) 2 ECTS

Enseignant : P. Després

Horaire : 10 h 00/semestre

Programme :

- ❑ Initiation aux systèmes de Traduction Assistée par Ordinateur
- ❑ Initiation aux langages de balisage sémantique

COMMUNICATION (semestre 7) et (semestre 8) 1 ECTS par semestre ET NÉGOCIATION INTERCULTURELLES (semestre 7) 1 ECTS

Communication interculturelle

Enseignant : M. Tocci

Horaire : 8 h 00 semestre 7 ; 8 h 00 semestre 8

Programme :

- Dans un contexte d'internationalisation des échanges et des entreprises ou des organisations, comment analyser les situations et aménager sa communication verbale ou non-verbale ?
- Analyses de documents et de situations donnant lieu à des mises en forme rédigées (dossiers d'études)

Journée 1 :

1h : Faisons connaissance

- Je me présente à travers mon parcours professionnel, les principaux projets que j'ai coordonnés
- Activité team building avec les étudiants pour qu'ils se présentent

1h : Propos introductifs - La Communication à 360

- Communication interculturelle
- Communication externe
- Communication interne

2h : la boîte à outils du communicant avec des exemples concrets

- Les outils de communication interne
- Les outils de communication externe
- Les outils digitaux

1h : mise en pratique

- Présentation et amorce d'un travail de construction d'un plan de communication incluant des recommandations d'outils. Ce travail devra être rendu pour le cours suivant.

→ Travail mené en sous-groupe, une note collective par groupe projet est attribuée.

Journée 2 :

2h : présentation des travaux demandés lors du précédent cours

L'occasion de revenir sur les notions principales abordées en Novembre et de travailler sur la prise de parole avec le verbal et le non verbal.

2h : la communication événementielle

J'invite les étudiants dans mon quotidien professionnel en leur donnant les clés de l'organisation d'une convention d'entreprise.

1h : mise en pratique

- Présentation et amorce d'un travail qui devra être rendu pour le cours suivant.

→ Travail individuel à partir d'un brief d'une direction de comm interne. Une note individuelle est attribuée.

Journée 3 :

2h : la communication dans le monde associatif

Le monde associatif, l'Économie Sociale et Solidaire font partie intégrante de notre société avec leurs spécificités. Ce monde associatif est au carrefour de nombreuses cultures : monde de l'entreprise avec le mécénat, monde du bénévolat, monde politique ... la communication doit être hybride et agile.

3h : mise en pratique

En sous-groupe les étudiants ont 3 heures pour élaborer un plan de communication pour une association qui sera présentée dans un dossier. Chaque groupe se voit confier une association différente. Je passe du temps en sous-groupe pour les guider, répondre aux questions, les challenger.

→ Travail mené en sous-groupe, une note collective par groupe projet est attribuée.

1h : conclusion générale du module

Questions/Réponses

Négociation

Enseignant : F. Fournier

Horaire : 8 h 00 semestre 7

Programme :

- La négociation entre deux ou plusieurs interlocuteurs comporte toujours des incertitudes et des risques. Le contexte international les renforce et il convient donc d'intégrer les différences culturelles. En effet, celles-ci exercent une influence sur le comportement des négociateurs et leur mode de communication. L'absence de leur prise en compte conduit à des situations d'incompréhension, voire à l'échec.

Plan du cours

1. Caractéristiques de la négociation
 - a. Les types de négociation
 - b. La préparation de la négociation
 - c. La dynamique de la négociation
 - d. Les conditions d'efficacité de la négociation
2. Cultures et vie des affaires
 - a. La réalité multiculturelle
 - b. Les orientations de valeur
3. Cultures et négociation commerciale internationale
 - a. Le champ de la négociation commerciale internationale
 - b. La négociation commerciale internationale
 - c. Négocier à l'international

Bibliographie :

P. AUDEBERT : La négociation. Éditions d'Organisation, 1999.

P. AUDEBERT : Négocier pour la 1^{ère} fois. Éditions d'Organisation, 2005.

J. PAVEAU et F. DUPHIL (sous la coordination de) : Exporter. Éditions Foucher, 20^e édition, 2007.

N. PRIME et J.-C. USUNIER : Marketing international. Vuibert gestion, 2003.

COMMUNICATION INTERNATIONALE DE L'ENTREPRISE (semestre 7) et 1 ECTS
ENTREPRENEURIAT ET CREATION D'ENTREPRISES (semestre 7) et (semestre 8) 1 ECTS par semestre

Communication internationale de l'entreprise

Enseignant : F. Fournier

Horaire : 8 h 00 semestre 7

Programme :

- L'entreprise qui aborde les marchés étrangers est toujours confrontée à un déficit d'image et de notoriété. Pour pallier ce handicap, elle doit concevoir sa communication en prenant en compte le contexte culturel des marchés qu'elle souhaite pénétrer. Les supports de communication seront présentés, mais on insistera plus particulièrement sur l'utilisation d'Internet sous ses différentes facettes.

- Plan du cours :
 1. Intégrer les particularités de la communication internationale
 2. Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication internationale
 3. Communiquer par les médias
 4. Recourir à la communication hors médias.

Bibliographie :

J. LENDREVI et A. de BAYNAST : Le publicitor. Dalloz, 6^e édition, 2006.

J. PAVEAU et F. DUPHIL (sous la coordination de) : Exporter. Éditions Foucher, 20^e édition, 2007.

N. PRIME ET J.-C. USUNIER : Marketing international. Vuibert gestion, 2003.

J.-C. DANDOUAU ET B. BELVAUX : Le site Web dans la stratégie marketing d'internationalisation de l'entreprise. Décisions Marketing, n° 43-44, décembre 2006.

Entrepreneuriat et création d'entreprises

Enseignant : M. Prego

Horaire : 8 h 00 semestre 7 ; 8 h 00 semestre 8

Programme :

A travers une approche historique et contextuelle, définir les notions d'entrepreneuriat et d'entrepreneur, puis comprendre les déterminants et les comportements entrepreneuriaux : acteurs, processus, milieux... enfin, aborder la création d'entreprises dans ses aspects concrets : étapes, dimension organisationnelle, aides...

Le cours sera subdivisé en grands thèmes liés aux problématiques de ce champ d'études :

Thème 1 : Les théories de l'entrepreneur : profils historiques,

Thème 2 : Les enjeux actuels de la création d'entreprises : état des lieux en France

Thème 3 : Les comportements : parcours, motivations, profils, capital social, créativité...

Thème 4 : L'analyse du processus entrepreneurial : modèles et réalités,

Thème 5 : L'approche concrète et organisationnelle : étapes de la création, choix du statut juridique, apports extérieurs,

Thème 6 : Le devenir et la survie de l'entreprise nouvellement créée : évaluation et performances.

UE 4 Travaux tuteurés - Semestre 7

FICHES TERMINOLOGIQUES	6 ECTS
-------------------------------	---------------

Afin de renforcer leurs compétences dans chacune des langues étudiées et dans leur futur domaine de spécialité, les étudiants réalisent des travaux tuteurés dans chacune des langues étrangères, dactylographiés et reliés.

Modalités données en cours.

UE 5 : 2 matières au choix (selon parcours)

TERMINOLOGIE, TRADUCTOLOGIE (semestre 7) ALLEMAND - ANGLAIS - ESPAGNOL 2 ECTS par semestre et par langue
--

<u>Enseignants</u> : Allemand	P. Després
Anglais	I. Hembert
Espagnol	L. Demeyer

Horaire : 1 h 00/semaine

Programme :

- Objectif: maîtrise des dictionnaires (unilingues, bilingues, de synonymes ; sur papier/en ligne), ainsi que des vocabulaires et glossaires ; acquisition d'une vision d'ensemble théorique et pratique des problèmes de traduction entre le français et la langue étrangère (sens thème et version).
- Recherche pratique dans les ouvrages de référence.
Analyse de documents posant de sérieux problèmes de traduction.

Bibliographie :

Communiquée pour chacune des langues lors de l'inscription.

Conduite et suivi de projet touristique 15 h 00
--

2 ECTS

Comptabilité et gestion des organisations touristiques

15 h 00

2 ECTS

UE 9 Insertion professionnelle – Semestre 8

<p style="text-align: center;">MEMOIRE DE STAGE PROFESSIONNEL 9 ECTS</p>
--

Afin de renforcer leur connaissance des secteurs d'activité dans lesquels ils souhaitent se spécialiser : économie, vie sociale, transports et logistique des firmes, environnement, droit, santé, nouvelles technologies, industries culturelles et médias, tourisme... les étudiants, à l'issue de leur stage, présentent un mémoire professionnel dégageant les points forts de leur expérience dans une logique de projet et de problématique théorique approfondie.

À noter : Les étudiants effectuant leur stage en avril, mai et juin devront se présenter à la soutenance courant juin. Dans le cas inverse, ils seront convoqués à la soutenance fin août.

Le mémoire rédigé et relié doit être remis mi-juin.

La soutenance orale donne lieu à une présentation avec power point fin juin.

Le temps de passage est de 10 mn pour la présentation et de 15 mn pour la discussion.

Le power point est à envoyer par courriel aux deux enseignants faisant passer les soutenances 10 jours avant la soutenance (l'un des enseignants étant le directeur du stage).

UE 10 : 2 au choix (selon parcours)

TERMINOLOGIE, TRADUCTOLOGIE (semestre 8) ALLEMAND - ANGLAIS - ESPAGNOL	2 ECTS par semestre et par langue
---	--

<u>Enseignants</u> : Allemand	P. Després
Anglais	I. Hembert
Espagnol	L. Demeyer

Horaire : 1 h 00/semaine

Programme :

- ❑ Objectif : maîtrise des dictionnaires (unilingues, bilingues, de synonymes ; sur papier/en ligne), ainsi que des vocabulaires et glossaires ; acquisition d'une vision d'ensemble théorique et pratique des problèmes de traduction entre le français et la langue étrangère (sens thème et version).
- ❑ Recherche pratique dans les ouvrages de référence.
Analyse de documents posant de sérieux problèmes de traduction.

Bibliographie :

Communiquée pour chacune des langues lors de l'inscription.

Marketing et négociation des produits touristiques 15 h 00	2 ECTS
--	---------------

Management des organisations touristiques 15 h 00	2 ECTS
---	---------------

L'obtention du Master implique des contrôles écrits et des contrôles oraux, soit dans le cadre d'examens de fin de semestre, soit selon le principe du contrôle continu.

Le candidat doit avoir une note moyenne égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des U.E. que comporte le semestre pour que ce dernier soit validé.

Pour que la 1^{ère} année de Master soit validée, le candidat doit avoir une note moyenne égale à 10 sur l'ensemble des deux semestres.

Si un semestre n'est pas validé, les notes supérieures à la moyenne sont définitivement conservées.

Les U.E. obtenues par l'étudiant sont définitivement acquises.

Les résultats des examens sont proclamés après délibérations du jury. Ce jury est souverain dans ses décisions qui ont un caractère définitif.

Les étudiants ajournés peuvent consulter leurs copies après la proclamation des résultats. Tous les étudiants reçoivent un relevé de leurs notes.

Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Le nombre d'inscriptions en M 1 n'est pas limité.

L'admission en 2^e année de Master (recherche ou professionnelle) n'est pas de droit et se fait sur décision du Président de l'Université

Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Pour chaque semestre deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : pour le Master Pro 1^{ère} année Langues et technologies, la session de rattrapage a lieu fin juin.

L'intervalle entre deux sessions d'examen est au moins de deux mois.

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des copies.

Attention : la note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (éléments constitutifs) dont la valeur en crédits européens est également fixée. Les UE et les EC sont capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Validation - Capitalisation - Compensation

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Une UE (Unité d'Enseignement) est acquise

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée,
- ou
- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Une année d'études est validée

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- ou
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20)

A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- ou
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20)

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants

- au sein de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement ;

Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et arrivent d'un autre établissement

- Les notes obtenues par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » seront prises en compte si le parcours est compatible.
- Pour les autres étudiants post bac, une note administrative de 10/20 est attribuée ;
- Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

BONUS :

- Prise en compte du sport, de la pré-pro, et de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 3 % du total maximum des points.
- Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

Progression - redoublement

L'étudiant qui a validé l'ensemble de l'année de Master 1^{ère} année peut déposer un dossier d'inscription en Master 2^e année.

Tout étudiant n'ayant pas obtenu son diplôme de licence et qui n'aurait qu'un semestre de retard, n'est pas autorisé à progresser de Licence en Master.

Obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les deux semestres du M1.

En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de Master

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà de la licence (1^{ère} et 2^e année de master).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise,
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Doublement

Le doublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

Règle du Supérieur : le Président de Jury précise dans le règlement des études s'il applique la règle du supérieur, et comment il l'applique.

Les décisions prises ne varient plus dans l'année.

Exemple d'énoncé d'une règle du supérieur

Le contrôle continu ne compte que s'il est favorable à l'étudiant.

La règle du supérieur vaut pour les deux sessions.

e = examen final p = contrôle continu E = Note retenue

si e supérieur ou égal à p, alors E = e

si e inférieur ou égal à p, alors E = $\frac{e + p}{2}$

L'étudiant peut se voir attribuer des « points de jury ».

Il n'existe pas de note éliminatoire.

Validation des acquis

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine figurent dans la rubrique « Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et arrivent d'un autre établissement ».

Absence et notion de Défaillant

Tout étudiant convoqué (par courrier ou affichage) et absent (absence non justifiée) à une épreuve d'examen de l'année en cours ou des années antérieures sera considéré comme défaillant s'il ne peut justifier d'une note, obtenue en 1^{ère} ou 2^e session de l'année en cours, ou des années antérieures.

Le semestre ne pourra être validé.

Etudiants boursiers : la présence aux examens des étudiants boursiers est obligatoire.

Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le règlement des études prend en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières (étudiants chargés de famille, étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau notamment).

Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXAMENS DE MASTER 1 LT

(ne s'applique pas aux éventuels contrôles continus)

Semestre 7	Enseignements	Ecrit	Oral	Nature de l'épreuve
UE 1	Langue A			
	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger 'une quinzaine de lignes.
	Version orale		Prép/pass 10/15 mn	Traduction d'un texte bref.
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
	Enseignements			
UE 2	Langue B			
	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger d'une quinzaine de lignes.
	Version orale		Prép/pass 10/15 mn	Traduction d'un texte bref.
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
UE 3	Enseignements spécifiques			
	Culture scientifique et technologies et recherche documentaire			-S7 : Projet de mémoire S8 : Mémoire -Dossier
	Informatique : outils d'aide à la traduction	01 h00		Epreuve sur ordinateur ou écrite
	Communication interculturelle			Dossier
	Négociations nterculturelles	02 h00		
	Communication internationale des Entreprises	03 h00		Epreuve sur table
	Entrepreneuriat d'entreprises	02 h00		Dissertation et/ou commentaire de documents
UE 4	travaux tuteurés			
	Fiches terminologiques (langues A et B)			
UE 5 Soit les 2 traducto, soit les 2 « entreprise »	2 au choix			
	Traductologie, terminologie (langue A)	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
	Traductologie, terminologie (langue B)	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
	Conduite et suivi de projet touristique	03 h00		Epreuve écrite
	Comptabilité et gestion des organisations touristiques	03 h00		Epreuve écrite
	Bonus semestriel			
Semestre 8				
UE 6	Langue A			
	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger d'une quinzaine de lignes
	Version orale		Prep/pass 10/15 mn	Traduction d'un texte bref.
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
UE 7	Langue B			

	Version écrite	02 h00		Traduction d'un texte étranger d'une quinzaine de lignes
	Version orale		Prep/pass 10/15 mn	
	Pratique de la langue écrite	02 h00		
UE 8	Enseignements spécifiques			
	Culture scientifique et technologies et Rédaction de documents			-S7 : Projet de mémoire S8 : Mémoire -Dossier
	Informatique : outils d'aide à la traduction			Epreuve sur ordinateur ou écrite
	Communication interculturelle	02 h30		
	Entrepreneuriat d'entreprises	02 h00		Dissertation et/ou commentaire de documents
UE 9	Insertion professionnelle			
	Mémoire			
	Power point			
UE 10 Soit les 2 traducto, soit 2 matières « entreprise »	2 au choix			
	Traductologie, terminologie (langue A)	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
	Traductologie, terminologie (langue B)	01 h00		Commentaire de traductions, analyse du style et du niveau de langage d'un document, questionnaires et exercices lexicographiques divers
	Marketing et négociation des produits touristiques	03 h00		
	Management des organisations touristiques			Dossier à rendre en mars
	E commerce			Dossier à rendre en mars
	Bonus semestriel			

CALENDRIER DU MASTER PRO LT 1^{ère} ANNÉE

Premier semestre (semestre 7)

Semaine 1	du 28 sept au 02 octobre
Semaine 2	du 05 au 09 octobre
Semaine 3	du 12 au 16 octobre
Semaine 4	du 19 au 23 octobre
(Vacances de la Toussaint du 25 octobre au 2 novembre matin)	
Semaine 5	du 02 au 06 novembre
Semaine 6	du 09 au 13 novembre
Semaine 7	du 16 au 20 novembre
Semaine 8	du 23 au 27 novembre

Prévoir de rendre les dossiers écrits pour le début des examens.

- Fiches terminologiques
- Culture scientifique

Semaine 00 Examens du 7 au 18 décembre

(Vacances de Noël du 20 décembre 2020 au 4 janvier 2021)

Deuxième semestre (semestre 8)

Semaine 1	du 04 janvier au 08 janvier
Semaine 2	du 11 janvier au 15 janvier
Semaine 3	du 18 janvier au 22 janvier
Semaine 4	du 25 janvier au 29 janvier
Semaine 5	du 01 février au 05 février
Semaine 6	du 08 février au 12 février
Semaine 7	du 15 février au 19 février
(Vacances d'hiver du 21 au 28 février)	
Semaine 8	du 01 mars au 05 mars
Semaine 00	du 8 mars au 12 mars (semaine de révision)

Prévoir de rendre les dossiers écrits pour le début des examens

- Culture scientifique

Semaine 00 Examens du 15 mars au 19 mars

**Stage de 3 mois minimum à six mois maximum, à partir du 1 avril,
Soutenance fin juin/début juillet.**

(Les dates de soutenance ainsi que les ordres de passage seront communiqués à l'avance par le secrétariat pédagogique ; les étudiants devront *impérativement* faire parvenir aux enseignants via le secrétariat leurs rapports dix jours plus tôt.)

Les soutenances se déroulent fin juin, pour la 1^{ère} session, fin août, pour la 2^e session.

MASTER PROFESSIONNEL LT 2^e ANNÉE

Équipe pédagogique

Mesdames, Messieurs

Jacqueline BEL	Professeur
Philippe DESPRÉS	PRCE
Aurélie BARBE	Chargé de cours
Lise DEMEYER	PRAG
Réginald PEMBELE	Chargé de cours
Caroline FASQUEL	PRCE

ORGANISATION DES ÉTUDES DU MASTER PROFESSIONNEL LT 2^e ANNÉE

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS (Semestres 9 et 10)

Parcours 1 : Traduction technique plurilingue

UE 1 et UE 5 : Langues et méthodologie : allemand, anglais, espagnol, néerlandais

- 2 langues au choix parmi allemand, anglais, espagnol

	Horaires	Crédits/semestre
Allemand	30 h	4
Anglais	30 h	4
Espagnol	30 h	4
- Néerlandais obligatoire grand débutant		
1 ^{er} semestre : stage intensif d'initiation	75 h	4
2 ^e semestre : Néerlandais technique	30 h	4
UE 2 et UE 6 : Ingénierie linguistique		
Terminologie, traductologie, relecture	30 h	2
Rédaction technique	20 h	2
UE 3 et UE 7 : Nouvelles technologies		
Balises sémantique, PAO	75 h	8
UE 4 et UE 8 : Projets, stage et Mémoire		
Méthodologie	10 h	6

Parcours 2 : Rédaction technique

UE 1 et UE 5 : Langues et méthodologie : allemand, anglais, espagnol, néerlandais

- 2 langues au choix parmi allemand, anglais, espagnol

	Horaires	Crédits/semestre
Allemand	30 h	2
Anglais	30 h	2
Espagnol	30 h	2
- Néerlandais obligatoire grand débutant		
1 ^{er} semestre : stage intensif d'initiation	75 h	2
2 ^e semestre : Néerlandais technique	30 h	2
UE 2 et UE 6 : Ingénierie linguistique		
Terminologie, traductologie, relecture	30 h	5
Recherche documentaire et méthodologie de la rédaction technique	20 h	5
UE 3 et UE 7 : Nouvelles technologies		
Balises sémantiques, PAO	75 h	8
UE 4 et UE 8 : Projets, stage et Mémoire		
Méthodologie	10 h	6

Parcours 3 : Ingénierie éditoriale plurilingue

UE 1 et UE 5 : Langues et méthodologie : allemand, anglais, espagnol, néerlandais

- 2 langues au choix parmi allemand, anglais, espagnol

	Horaires	Crédits/semestre
Allemand : traduction littéraire	30 h	3
Anglais technique (commun avec séminaire 1)	30 h	3
Espagnol : traduction littéraire	30 h	3
- Néerlandais obligatoire grand débutant		
1 ^{er} semestre : stage intensif d'initiation	75 h	3
2 ^e semestre : Néerlandais technique	30 h	3
UE 2 et UE 6 : Ingénierie linguistique		
Terminologie, traductologie, relecture	30 h	2
Connaissance de l'édition	30 h	5

UE 3 et UE 7 : Nouvelles technologies

Balilage sémantique, PAO	75 h	8
--------------------------	------	---

UE 4 et UE 8 : Projets, stage et Mémoire

Méthodologie	10 h	6
--------------	------	---

Parcours 4 : Langues et Entreprises**UE 1 et UE 5 : Langues et méthodologie : allemand, anglais, espagnol, néerlandais**

- 2 langues au choix parmi allemand, anglais, espagnol

	Horaires	Crédits/semestre
Allemand	30 h	4
Anglais	30 h	4
Espagnol	30 h	4
- Néerlandais obligatoire grand débutant		
1 ^{er} semestre : stage intensif d'initiation	75 h	4
2 ^e semestre : Néerlandais technique	30 h	4

UE 2 et UE 6 :**Semestre 9 :**

Management des entreprises touristiques	15 h 00	2
---	---------	---

Approche socio marketing des clientèles touristiques	15 h 00	2
--	---------	---

Semestre 10 :

Tourisme soutenable	15 h 00	2
---------------------	---------	---

Innovation tourisme WIT-Salon	15 h 00	2
-------------------------------	---------	---

UE 3 et UE 7 : Nouvelles technologies

Balilage sémantique, PAO	75 h	8
--------------------------	------	---

UE 4 et UE 8 : Projets, stage et Mémoire

Méthodologie	10 h	6
--------------	------	---

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME TRAVAUX EXIGÉS

Toutes les dates et conditions de remise de travaux sont impératives.

U.E. 1 et 5 : Langues

Parcours 1, 2, 3 et 4 :

Traduction : parcours 1 : 15 à 20 pages

Parcours 2 : 5 à 10 pages

Parcours 3 : 5 à 10 pages

Pour chacune des trois langues pratiquées (anglais, allemand ou espagnol au choix, néerlandais obligatoire), l'étudiant remet courant avril la traduction en français d'un texte (technique ou littéraire selon le parcours) d'une vingtaine de pages au minimum qu'il aura choisi en plein accord avec l'enseignant concerné.

Dans le parcours 4, il y adjoint 30 fiches terminologiques portant sur le sujet du texte choisi.

U.E. 2 et 6 : Ingénierie linguistique

Parcours 4

Dossier à remettre en mars

Parcours 2

Rédaction d'un texte d'une quinzaine de pages (A4, interligne 1,5), sur un sujet au choix de l'étudiant après agrément de l'enseignant.

Parcours 1 et 3 :

Rédaction du même type, mais plus synthétique, de 7 à 8 pages.

U.E. 3 et 7 : Nouvelles technologies

Parcours 4, 1 et 2 : Réalisation d'un site internet trilingue présentant l'ensemble des travaux du Master 2 (traductions, fiches terminologiques, rédaction technique, mémoire de stages)

Parcours 3 : Réalisation d'un site internet trilingue présentant l'ensemble des travaux du Master 2 (traductions, rédaction technique, plaquette trilingue, mémoire de stages)

U.E. 3 et 7 : Projets et Mémoire

Parcours 1, 2, 3 et 4 : Présentation et soutenance

La Soutenance a lieu à une date fixée en temps utile par le jury, le 1^{er} mardi de septembre. Elle consiste en une prestation orale de 20 minutes, (10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien avec le jury). Le candidat présente, en s'appuyant sur son fichier, ses différents travaux de l'année, faisant part au jury des difficultés qu'il a rencontrées ainsi que des expériences professionnelles enrichissantes qu'il a connues.

Délivrance du diplôme

Le Master Professionnel LT est délivré aux étudiants ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20.

Le jury est souverain. Il se réunit à l'issue des soutenances et prononce soit la délivrance du diplôme soit l'ajournement.

CALENDRIER DU MASTER PRO LT 2^{ème} ANNÉE

Premier semestre (semestre 7)

- Semaine 1 du 28 septembre au 02 octobre
- Semaine 2 du 05 au 09 octobre
- Semaine 3 du 12 au 16 octobre
- Semaine 4 du 19 au 23 octobre
- (Vacances de la Toussaint du 24 octobre au 2 novembre matin)
- Semaine 5 du 02 au 06 novembre
- Semaine 6 du 09 au 13 novembre
- Semaine 7 du 16 au 20 novembre
- Semaine 8 du 23 au 27 novembre
- Semaine 9 du 30 novembre au 04 décembre
- Semaine 10 du 07 au 11 décembre
- Semaine 11 du 14 au 18 décembre

(Vacances de Noël du 20 décembre 2020 au 4 janvier 2021)

Deuxième semestre (semestre 8)

- Semaine 12 du 04 au 08 janvier : stage intensif de Néerlandais
- Semaine 13 du 11 au 15 janvier : stage intensif de Néerlandais
- Semaine 14 du 18 au 22 janvier : stage intensif de Néerlandais
- Semaine 15 du 25 au 29 janvier
- Semaine 16 du 01 au 05 février
- Semaine 17 du 08 février au 12 février
- Semaine 18 du 15 au 19 février
- (Vacances d'hiver du 21 février au 1 mars matin)
- Semaine 19 du 01 mars au 05 mars

Stage de 6 mois dont 2 mois à l'étranger

(Les dates de soutenance ainsi que les ordres de passage seront communiqués à l'avance par le secrétariat pédagogique ; les étudiants devront *impérativement* faire parvenir aux enseignants concernés leurs rapports dix jours plus tôt.)

**Stage de 6 mois en entreprise dont 2 mois à l'étranger
(entre mars et août)**

Soutenance des travaux : premier mardi de septembre

INFORMATIONS PRATIQUES, BOURSES, SÉJOURS À L'ÉTRANGER

(Consulter les panneaux d'affichage !)

Bourse d'Enseignement Supérieur

La demande de Bourse d'Enseignement supérieur doit être renouvelée chaque année. Les étudiants intéressés peuvent retirer une notice d'explication à l'accueil (Saint-Louis 1) du 15 janvier au 30 avril de l'année en cours.

Bourse de 3^e cycle

C'est une aide sur critères pédagogiques. Les dossiers sont à retirer par courrier au Service Scolarité ou en téléphonant au 03.28.23.73.15. et à déposer avant la mi-octobre.

Prêts d'honneur

Les dossiers doivent être retirés début septembre à l'accueil (Saint-Louis 1).

Les prêts d'honneur sont remboursables, sans intérêt, dans un délai de dix ans. Un prêt d'honneur ne peut être cumulé avec une autre aide.

Les demandes doivent être déposées auprès du Bureau de la Scolarité avant une date limite généralement fixée **mi-octobre**.

Aide Individuelle Exceptionnelle

Cette aide est réservée aux étudiants de second cycle qui redoublent ou qui se réorientent. Les dossiers seront disponibles à l'accueil (Saint-Louis 1), sur les chaînes d'inscription ou au Service Scolarité à partir du début du mois de septembre. Ils devront être remplis et déposés avant la mi-octobre.

Fonds de Solidarité Universitaire

Ce fonds permet au CROUS d'accorder des aides de dépannage ou des allocations remboursables à des étudiants qui connaissent de grosses difficultés financières. Son montant varie entre 150 et 450 €. Les dossiers sont à demander à l'assistante sociale entre novembre et mars.

Fonds d'Amélioration de la Vie Étudiante

Ce fonds permet à l'ULCO d'aider financièrement ces étudiants. Il ne faut ni dépasser le barème des bourses, ni percevoir de bourse d'enseignement supérieur ou d'A.I.E. Un dossier spécial est à retirer au Service Scolarité ou en téléphonant au 03.28.23.73.15. et à déposer avant la mi-janvier.

Bourse de voyage

La demande de bourse de voyage pour un stage en entreprise à l'étranger (d'une durée supérieure ou égale à un mois) s'effectue entre janvier et juin. Le dépôt des dossiers a lieu avant le 28 février pour les stages réalisés avant cette date, avant le 30 juin pour les stages effectués du 1^{er} mars au 31 août.

N.B. : Il est nécessaire de remplir une convention de stage.

Bourse de stage Erasmus

Le programme Erasmus est ouvert aux stages d'une durée minimale de 3 mois effectués en Europe. La Bourse Erasmus Stage est d'un montant de 400 € par mois.

Contactez le Service des Relations Internationales : Myriam.Lemaire@univ-littoral.fr

Tél. : 03.28.23.73.99

Fax : 03.28.23.74.20

Adresses utiles

Chambre de Commerce franco-allemande

www.franco.allemand.com

Chambre de Commerce franco-britannique

www.franco britishchambers.com

Chambre de Commerce franco-espagnole

www.cocof.com, www.lachambre.es

TABLE DES MATIÈRES

Présentation des études de Master Professionnel LT	3
Organisation des études de Master Pro LT 1 ^{ère} année	11
- Composition des enseignements	11
- Contrôle des connaissances, modalités d'examens	23
- Tableau récapitulatif des examens	27
- Calendrier de Master Pro LT 1 ^{ère} année	29
Master Professionnel LT 2 ^e année : équipe enseignante	31
Organisation des études de Master Pro LT 2 ^e année	33
- Matières enseignées et contenu des enseignements	33
- Modalités d'obtention du diplôme. Travaux exigés	36
- Calendrier de Master Pro LT 2 ^e année	39
Informations pratiques	40
Table des matières	43

